Libourne (33) : Saïd Oumalek condamné pour l'enlèvement, la séquestration et l'agression sexuelle de Thibault, mineur au moment des faits

28/10/2020 à 13h49



Un quadragénaire était jugé mardi par le tribunal correctionnel de Libourne. Il a été reconnu coupable et condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis pour avoir enlevé un adolescent et l'avoir contraint à des attouchements sexuels

Une audience pesante s'est déroulée mardi devant le tribunal correctionnel de Libourne. Saïd Oumalek, 43 ans, y était jugé pour l'enlèvement, la séquestration et l'agression sexuelle de Thibault (1), mineur au moment des faits.

www.sudouest.fr